

EPCS Campus Condorcet

Délibérations du Conseil d'administration n°27 du 27 juin 2017

Réuni au siège de l'EHESS, 54 bd Raspail 75006 Paris, à 09h40.

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 27

Délibération n°2017-05 portant approbation du projet de compte-rendu de la séance n° 26 du 28 février 2017.

A l'unanimité des voix, moins une abstention, le Conseil d'administration approuve le projet de compte-rendu de la séance du 28 février 2017.

Abstention : 1

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Délibération n°2017-06 portant attribution d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) à la chargée des affaires administratives.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002

Vu l'arrêté du 12 mai 2014 fixant les montants moyens des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires des personnels des administrations centrales ;

Considérant le surcroît de travail de gestion administrative et financière généré par l'avancement des projets de l'établissement, ainsi que par l'augmentation du nombre des opérations administratives et financières,

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration accorde à la chargée des affaires administratives, pour le travail effectué au-delà de la durée réglementaire du travail, une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires égale à 3,5 fois le montant moyen annuel de la 2^{ème} catégorie de l'arrêté du 12 mai 2014.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Délibération n°2017-07 du Conseil d'administration approuvant le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2017.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le projet de budget rectificatif n°1 proposé par le Président ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration approuve le projet de budget rectificatif n°1.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Délibération n°2017-08 du Conseil d'administration autorisant le Président de l'EPCS à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent proposée par la Direction des Achats de l'Etat.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes permanent proposée par la Direction des Achats de l'Etat ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration autorise le Président de l'EPCS à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent proposée par la Direction des Achats de l'Etat.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Délibération n°2017-09 du Conseil d'administration autorisant le Président de l'EPCS à signer la convention particulière avec le CROUS de Paris pour la mise en œuvre de la restauration universitaire sur le Campus Condorcet-site d'Aubervilliers.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le projet de convention particulière avec le CROUS de Paris pour la mise en œuvre de la restauration universitaire sur le Campus Condorcet-site d'Aubervilliers ;

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration autorise le Président de l'EPCS à signer la convention particulière avec le CROUS de Paris pour la mise en œuvre de la restauration universitaire sur le Campus Condorcet-site d'Aubervilliers.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Délibération n° 2017-10 approuvant le rapport d'activité pour l'année 2016.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le rapport d'activité de l'EPCS Campus Condorcet pour l'année 2016 présenté par le Président ;

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité pour l'année 2016.

Abstention : 0

Votes pour : 28

Votes contre : 0

Délibération n° 2017-11 approuvant le tableau d'attribution des subventions proposées par le Conseil Scientifique dans le cadre de ses appels à projet pour l'année 2017.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le tableau d'attribution des subventions proposées par le Conseil Scientifique dans le cadre de ses appels à projet pour l'année 2017 ;

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration approuve l'attribution des subventions proposées par le Conseil Scientifique dans le cadre de ses appels à projet pour l'année 2017

Abstention : 0

Votes pour : 28

Votes contre : 0

Affichage le 30 juin 2017

Publication le 30 juin 2017

Transmission au contrôle de légalité le juillet 2017

Délibérations certifiées exécutoires le juillet 2017.

Le Président du conseil d'administration



Campus Condorcet
Etablissement public de coopération scientifique
20, avenue George SAND
93210 Saint-Denis la Plaine
JEAN-MARC BONNISSE Tél. : 01 55 93 93 34 / Fax : 01 55 93 93 35
SIRET : 130 016 371 000 28